

## **1. Demandes de report de rencontre**

---

La Commission Sportive donne son accord pour les demandes suivantes :

- **D25 D4-1 J16 Champlive 4 / Chemaudin 4** : report de la rencontre du vendredi 10/04 au vendredi 17/04 à 20h30, à la demande de Champlive pour cause d'effectif incomplet et de salle indisponible, avec accord des 2 équipes.
- **D90 D4-1 J16 Fesches 5 / Châtenois 6** : report de la rencontre du vendredi 10/04 au vendredi 17/04 à 20h30, à la demande de Châtenois pour cause d'effectif incomplet, avec accord des 2 équipes.
- **D25 D2-1 J17 Champlive 1 / Pelousey 2** : report de la rencontre du vendredi 08/05 au mercredi 13/05 à 20h30, à la demande de Pelousey pour cause d'effectif incomplet, avec accord des 2 équipes.

## **2. Championnat par équipes journée 15**

---

- **D25 D1-1 Epenoy 1 / Bouclans 1**

À la suite de l'appel du club d'Epenoy demandant une clémence sur la sanction sportive infligeant une défaite par pénalité pour l'acceptation de réaliser une fausse feuille de rencontre avec l'équipe de Bouclans qui ne s'est pas déplacée, la Commission Sportive a décidé à l'unanimité des réponses exprimées, d'appliquer le règlement prévu dans un tel cas, qui donne la rencontre perdue par pénalité pour les deux équipes. Ce point de règlement, justifié, vise à éradiquer totalement ce genre de pratique qui n'est pas tolérable.

## **3. Championnat par équipes journée 16**

---

- **D25 D2-1 Saint-Vit 6 / Champlive 1**

Champlive 1 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS).

- **D25 D2-2 Thise 2 / Ornans 2**

Oubli de saisie des 4 dernières parties de la feuille et les signatures, avant d'avoir bloqué la feuille.

→ Déblocage de la feuille, correction pour compléter la feuille et remontée dans SPID par la Commission Sportive. Le score passe de 3-11 à 3-15.

→ **Amende 10 €** pour Thise, responsable de la feuille de rencontre, pour saisie incomplète.

- **D25 D3-1 Marchaux 2 / Val d'Usiers 3**

Val d'Usiers 3 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS).

Le joueur de Val d'Usiers Nathan MACON possédait une licence loisir avant la rencontre.

→ Sa participation au championnat transforme automatiquement la licence en compétition.

- **D25 D4-2 Pelousey 4 / Pontarlier4**

Le joueur Dominique MELET de Pelousey abandonne pendant sa 3<sup>ème</sup> partie de simple sur blessure, rapport JA dûment rempli.

→ Perte de ses points pour sa 4<sup>ème</sup> partie de simple non disputée contre C.LAITHIER (sans que ce dernier n'en bénéficie).

- **D90 D1-1 Châtenois 4 / Seloncourt 6**

L'équipe de Seloncourt fait part à juste titre de son amertume de constater que l'équipe de Châtenois, pour laquelle une dérogation était accordée pour jouer le week-end pour cause de participation de jeunes dans l'équipe, a imposé à son adversaire de jouer dimanche alors qu'aucun jeune n'a participé à cette rencontre.

La Commission Sportive rappelle au club de Châtenois (et à tous ceux qui bénéficient d'une dérogation), que **pour chaque rencontre pour laquelle une dérogation est demandée, celle-ci doit être justifiée réellement par la raison pour laquelle elle a été demandée**. Nous comptons sur la sportivité de chacun pour ne pas renouveler une telle situation à l'avenir.

- **D90 D2-2 Fesches 1 / Grandvillars 3**

Le joueur Patrice ROBERT de Fesches déclare forfait avant sa 4<sup>ème</sup> partie de simple. Aucun rapport de JA n'est présent pour expliquer ce forfait.

→ Perte de ses points pour sa 4<sup>ème</sup> partie de simple non disputée contre A.BEAUSSON (sans que ce dernier n'en bénéficie).

→ Rappel à l'ordre : tout forfait ou abandon de joueur doit faire l'objet d'un rapport de JA expliquant les circonstances du forfait...

- **D90 D3-1 Rougemont 3 / Offemont 2**

Rougemont 3 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS).

#### **4. Utilisation de GIRPE V2**

---

- **Dernière version (toujours 2.1.9)**

Les équipes de Châtenois 4, 5 et 8, Offemont 1, Grandvillars 4 ont à nouveau utilisé la version 2.1.8 de GIRPE. L'équipe de Bouclans 1 a quant à elle utilisé une très vieille version (2.1.5).

Une toute nouvelle version est annoncée courant semaine prochaine, qui devrait proposer beaucoup d'améliorations dans son utilisation. Il sera impératif de la télécharger avant la prochaine journée pour tout le monde.



**Jean-Michel HELLER**  
Commission Sportive Départementale